

1721
Trillardon
1721.

Intitulé & papier.

Minutte

Le present Recuyer Contenuant feuillets cotes & parabres du premier & dernier , par nous Louis de Vernon Conseiller au Roy , Premier President & Lieutenant particulier Civil au Baillage & Prehial de Meaux , pour servir de ~~MINUTTE~~ à enregistrer les actes des Baptismes , Mariages & Sepultures de la Paroisse de ~~Trillardon~~ pendant l'année 1721 , seulement , & en être en fin de ladite année rapporté au Greffe dudit Baillage la grosse signée & certifiée conforme à la minute par de leur Cour de ladite Paroisse , à peine de laisse de son temporel , & de vingt livres d'amende contre les Marquilliers de ladite Paroisse , le tout suivant l'Ordinance de 1667 , & l'Edit du Roy du mois de Décembre 1716 . Fait à Meaux le ~~Quatorze~~ ~~décembre~~ mil sept cent vingt

De Lorry

OBSERVATIONS.

DANS LES BAPTEMES FAIRE MENTION,

1. Du jour de la naissance de l'enfant , & le jour de son Baptême.
2. Nommer le Père , la Mère , le Parrain & la Marraine.
3. Faire signer le Parrain & la Marraine s'ils ne s'avaient , aussi bien que le Père s'il est présent , ou déclarer qu'ils ne s'avaient signé.

DANS LES MARIAGES FAIRE MENTION,

1. Des noms , surnoms , âges , qualitez & denueurs de ceux qui se marient.
2. S'ils sont enfans de familles , en tutelle , curatelle , ou en puissance d'autrui.
3. Faire les Mariages en présence de quatre témoins qu'il faut nommer par nom , surnoms , qualitez & denueurs , & déclarer s'ils sont parents , de quel costé & en quel degré.
4. Faire signer les personnes mariées , & les quatre témoins , ou déclarer qu'ils ne s'avaient.

DANS LES SEPULTURES FAIRE MENTION,

1. Du jour du décès , & celui de la sepulture.
2. Les faire en présence de deux parents ou amis , qu'il faut nommer par nom , surnoms & vacations.
3. Les faire signer , ou faire mention qu'ils ont déclaré ne s'avoient signé.
Enfin dans la grosse qui sera envoyée au Greffe , copier fidèlement & transférer tout ce qui est en la minute , même les signatures.

P

LXXII muel Sept feust vingt en le vingt seuf juillet
 à l'heure iijmeur Diez moies pector bapthele & des breuges
La Chapelle de marie evaile fille du s^r bachelier marat a
 le siecle en d'outant devenus au temps d'auoy
 au grand monsieur. Cest le faint vevoy de la vingt a
 gremont au grand monsieur. Cest le faint vevoy de la vingt a
 uoy de lais vevoy de lais amourettes femme de Claude Cigellan
 Le bachelier marat a la vingt aueys et auzigné

flament curz

L'an xxi le trent et un bachelier bapthele puyrmy pector
 bapthele curz soultigne le corps de l'auoy au temps d'auoy
 le faint & d'auoy au temps d'auoy au temps d'auoy au temps d'auoy
 a lais vevoy de lais amourettes femme de lais amourettes au
 lais vevoy Louis Vaste filament curz

L'an xxi le xii fevrier arde bapthele puyrmy pector bapthele
D'auoy bapthele curz soultigne le corps de l'auoy au temps d'auoy
 au temps d'auoy au temps d'auoy au temps d'auoy au temps d'auoy
 au temps d'auoy au temps d'auoy au temps d'auoy au temps d'auoy
 au temps d'auoy au temps d'auoy au temps d'auoy au temps d'auoy
 au temps d'auoy au temps d'auoy au temps d'auoy au temps d'auoy

Jacques maltauzy Nicolas Maltauzy filament curz

Antoine Billotz filz de Gideone

Sigispoli Jolliez filament curz

L'an xxi de feust vingt en le xii fevrier au temps d'auoy pas auy
 pector bapthele curz soultigne lais pector bapthele curz soultigne
Le sainte gaigne au temps d'auoy au temps d'auoy au temps d'auoy
 au temps d'auoy au temps d'auoy au temps d'auoy au temps d'auoy
 au temps d'auoy au temps d'auoy au temps d'auoy au temps d'auoy
 au temps d'auoy au temps d'auoy au temps d'auoy au temps d'auoy
 au temps d'auoy au temps d'auoy au temps d'auoy au temps d'auoy
 au temps d'auoy au temps d'auoy au temps d'auoy au temps d'auoy

marque de
 marie au temps d'
 lais vevoy
 manly cabet

concessaire Leocet

flament curz

L'an xxi de feust vingt en le vingt et une
 au temps d'auoy au temps d'auoy au temps d'auoy
au temps d'auoy au temps d'auoy au temps d'auoy
 au temps d'auoy au temps d'auoy au temps d'auoy
 au temps d'auoy au temps d'auoy au temps d'auoy
 au temps d'auoy au temps d'auoy au temps d'auoy
 au temps d'auoy au temps d'auoy au temps d'auoy
 au temps d'auoy au temps d'auoy au temps d'auoy
 au temps d'auoy au temps d'auoy au temps d'auoy



leur preuve burmeveyt
 catherine le rouye

flament curz

L'an xxi de feust vingt en le vingt quattre fevrier arde au temps d'auoy
 bapthele puyrmy pector curz soultigne lais par bapthele bapthele
 le pector de lais marat maltauzy le temps d'auoy age des
 quarante et vingt ans a lais vevoy au temps d'auoy
au temps d'auoy au temps d'auoy au temps d'auoy
 au temps d'auoy au temps d'auoy au temps d'auoy
 au temps d'auoy au temps d'auoy au temps d'auoy
 au temps d'auoy au temps d'auoy au temps d'auoy
 au temps d'auoy au temps d'auoy au temps d'auoy
 au temps d'auoy au temps d'auoy au temps d'auoy
 au temps d'auoy au temps d'auoy au temps d'auoy

Jacques Vauoy filament curz

Claude isselot filament curz

Jacques Eauli filament curz

X L'an xxi le Dimanche auors arde iijmeur pector bapthele
 curz soultigne le corps de philippe vauoy age des
 cinquante et un ans au temps d'auoy
au temps d'auoy au temps d'auoy au temps d'auoy
 au temps d'auoy au temps d'auoy au temps d'auoy
 au temps d'auoy au temps d'auoy au temps d'auoy
 au temps d'auoy au temps d'auoy au temps d'auoy
 au temps d'auoy au temps d'auoy au temps d'auoy
 au temps d'auoy au temps d'auoy au temps d'auoy

flament curz

L'an xxi le quattremanz Mars arde iijmeur pector bapthele
 curz soultigne le corps de denys bapthele Vauoy age des
cinquante et deux ans au temps d'auoy
 au temps d'auoy au temps d'auoy au temps d'auoy
 au temps d'auoy au temps d'auoy au temps d'auoy
 au temps d'auoy au temps d'auoy au temps d'auoy
 au temps d'auoy au temps d'auoy au temps d'auoy
 au temps d'auoy au temps d'auoy au temps d'auoy
 au temps d'auoy au temps d'auoy au temps d'auoy
 au temps d'auoy au temps d'auoy au temps d'auoy

Pierre godard

flament curz

L'an xxi de fevrier arde iijmeur pector bapthele
 curz soultigne le corps de Yves vauoy age des
cinquante et un ans au temps d'auoy au temps d'auoy
 au temps d'auoy au temps d'auoy au temps d'auoy
 au temps d'auoy au temps d'auoy au temps d'auoy
 au temps d'auoy au temps d'auoy au temps d'auoy
 au temps d'auoy au temps d'auoy au temps d'auoy
 au temps d'auoy au temps d'auoy au temps d'auoy
 au temps d'auoy au temps d'auoy au temps d'auoy
 au temps d'auoy au temps d'auoy au temps d'auoy
 au temps d'auoy au temps d'auoy au temps d'auoy
 au temps d'auoy au temps d'auoy au temps d'auoy
 au temps d'auoy au temps d'auoy au temps d'auoy
 au temps d'auoy au temps d'auoy au temps d'auoy
 au temps d'auoy au temps d'auoy au temps d'auoy

flament curz

OK

Le 14. 1620 le 1er fevrer mariage entre le Roi et la Reine
de France Charles IX et Louise de Lorraine
Princesse d'Orléans agee de trois ans et neuf mois au bannement
fils du R. Souverain Prince marchand et femme demeurant
a Paris au bord du Loup Saint Michel place du Loup
Sous signes et au nom de la Princesse Louise de Lorraine

Flemant Curé

Le 14. mil sept cent vingt un estat de mariage
entre Charles et sonne pere le Roi de France et la Reine
Louise neige du mariage d'Orléans Chalopin
et de Marie Jeanne godard a été nommee Louise Per
Princesse Sainte Louise La marquise d'Orléans
Flemant Curé de la paroisse de la Madeleine figure 1
D'après le registre des paroisses de Paris

Louis Le Riche Flemant Curé

Le 14. 1620 le Roi et la Reine ont été enfinis par moy
Présent Curé de la Madeleine que le Roi et la Reine
age de trois ans et neuf mois d'Orléans Chalopin et la Princesse
Jeanne godard les pere et mere de cette paroisse
d'après D'après le registre de la paroisse de la Madeleine figure 1

Le 14. 1620 le Roi et la Reine ont été enfinis par moy
Présent Curé de la Madeleine que le Roi et la Reine
age de trois ans et neuf mois d'Orléans Chalopin et la Princesse
Jeanne godard les pere et mere de cette paroisse
d'après D'après le registre de la paroisse de la Madeleine figure 1

Le 14. 1620 le Roi et la Reine ont été enfinis par moy
Présent Curé de la Madeleine que le Roi et la Reine

age de trois ans et neuf mois d'Orléans Chalopin et la Princesse
Jeanne godard les pere et mere de cette paroisse
d'après D'après le registre de la paroisse de la Madeleine figure 1

(P.M.) Maitre Dubouza
Maistre de l'école
Jérôme Goylignot Flemant Curé

14. 1620

81 ans

27

copie.

Le 14. 1620 le Roi et la Reine ont été enfinis par moy
Présent Curé de la Madeleine que le Roi et la Reine
age de trois ans et neuf mois d'Orléans Chalopin et la Princesse
Jeanne godard les pere et mere de cette paroisse
d'après le registre de la paroisse de la Madeleine figure 1

Flemant Curé de la Madeleine

Le 14. 1620 le Roi et la Reine ont été enfinis par moy
Présent Curé de la Madeleine que le Roi et la Reine
age de trois ans et neuf mois d'Orléans Chalopin et la Princesse
Jeanne godard les pere et mere de cette paroisse
d'après le registre de la paroisse de la Madeleine figure 1

Flemant Curé de la Madeleine que le Roi et la Reine
age de trois ans et neuf mois d'Orléans Chalopin et la Princesse
Jeanne godard les pere et mere de cette paroisse
d'après le registre de la paroisse de la Madeleine figure 1

Flemant Curé de la Madeleine que le Roi et la Reine
age de trois ans et neuf mois d'Orléans Chalopin et la Princesse
Jeanne godard les pere et mere de cette paroisse
d'après le registre de la paroisse de la Madeleine figure 1

Flemant Curé de la Madeleine que le Roi et la Reine
age de trois ans et neuf mois d'Orléans Chalopin et la Princesse
Jeanne godard les pere et mere de cette paroisse
d'après le registre de la paroisse de la Madeleine figure 1

Flemant Curé de la Madeleine que le Roi et la Reine
age de trois ans et neuf mois d'Orléans Chalopin et la Princesse
Jeanne godard les pere et mere de cette paroisse
d'après le registre de la paroisse de la Madeleine figure 1

Flemant Curé de la Madeleine que le Roi et la Reine
age de trois ans et neuf mois d'Orléans Chalopin et la Princesse
Jeanne godard les pere et mere de cette paroisse
d'après le registre de la paroisse de la Madeleine figure 1

Flemant Curé de la Madeleine que le Roi et la Reine
age de trois ans et neuf mois d'Orléans Chalopin et la Princesse
Jeanne godard les pere et mere de cette paroisse
d'après le registre de la paroisse de la Madeleine figure 1

Souscives françois et nicholas maréchal de sanguin des
jean saligny et den madeline auquel les prent en encre
Le pere auquel le sieur le sieur le sanguin genevieve
Geneviéve our régule

Flement Caudé

Michel Barbu

X Lan 1721 Le temps sois courtois acte suscrite par moy
jeune barbier sieur l'ostigues le corps de gabriel
spouse age de quatre mois fils de Noël le bœuf et de
marie Berthe le pere et mere qui vint de l'avoine
francois Sieur

Flement Caudé

Lan 1722 Le vingt sept aout este baptise par moy le
jeune barbier sieur l'ostigues le corps de Catherine
provinx de sonnes marotte et de geanvech taller
La pucelle de son pere et mere la matrone Catherine
marotte dont le pere est Catherine Marotte
ameute Barbe

X Lan 1722 le vingt sept septembre et diez iuré par moy pere
barbier sieur l'ostigues le corps de Catherine age de
huit ans fille de francois marotte et de geanvech
taller, presente qui eut cultice ne deauve Sieur

Flement Caudé

Vne par Noël grand chevalier au chanoine de st leger de l'oreille au temps
de reue nupti le dimant 12 octobre mil seysme vingt un

Barbu Lan 1723 le vingt six septembre et denuant au temps
mot pere barbier sieur l'ostigues le corps de
geanvech taller age de neuf mois ou environ et de
l'avoine Jean le pere et de geanvech taller le
pere et mere une Sieur

Flement Caudé

X Lan 1723 Le vingt octobre ante iuré par moy pere
barbier sieur l'ostigues le corps de jacques boully
age de moys ou environ fils d'anne Bouilly
bertrand et de marie de la caze le pere et mere une
Sieur

Flement Caudé

X Lan 1723 Le temps ante iuré par moy pere
barbier sieur l'ostigues le corps de gabriel
provinx de sonnes l'ostigues le corps de
la matrone gillette de l'avoine de l'avoine et de
son pere et mere une Sieur

Flement Caudé

Lan 1723 Le pere estoit venu de l'avoine par moy pere
barbier sieur l'ostigues le corps de gabriel le blond
age de huit mois fils de Noël le blond remenant a pere
et de marie gillette de l'avoine et de l'avoine une
Sieur

Flement Caudé

Lan 1723 Les temps ante iuré par moy pere
barbier sieur l'ostigues le corps de gabriel le blond
age de huit mois fils de Noël le blond remenant a pere
et de marie gillette de l'avoine et de l'avoine une
Sieur

Mariage Caudé

Lan mil sept cent vingt un le vingt octobre one thousand
six hundre and fiftiye pere barbier sieur l'ostigues
dame par Nicolas parant fils de nicolas parant marchand
et de marie castelot ses pere et mere, assiste desicolas parant
par son pere et de marie parant son oncle; et
dautre par maries au chanoine popillon l'abbé de
saint pierre popillon et de gine l'ostigues, assiste
de claude et pere popillon, des temps le fabeur
et d'autre de montigny et autres tenures l'ostigues
et du 1^{er} decembre de l'anno son oncle et autre.
Le pere et de marie au temps Sieur et a pris de
marie

Nicolas Parant

Le Vingt deux

Nicolas Parant

Le fabeur

B de dieu

Flement Caudé

Lan mil sept cent vingt un le vingt deux
octobre a treze heure par moy pere barbier sieur

Souhaité n'avoient moy des mariagez des nictes pugilat
et de querrevenement des pugilat. Le pugilat en la
de Lanne et d'Amboise Marie Baudouin qui estoit
de laudre ne Françoise Rigaud et quez que estoit
Amboise Delanne

*F*lement Cuve
Leu 1721 Le vingt-huitiesme annies acte infirmier par
moy pugilat Baudouin Cuve souligne le corps des
deuxies ages des ditz mire ou leuiseur pille de
boulon et de gencives estoit le plus es mirez de meurres
chauvres et le plus est mirez des ditz mirez estoit plus
de l'adre gencives estoit entierement signee

*F*lement Cuve
Leu 1721 Le 25. novembre acte infirmier par moy
pugilat Cuve souligne le corps des deuxies
ages du ditz mire ou leuiseur pille de boulon
et de gencives chauvres et le plus es mirez de meurres
chauvres estoit plus

*F*lement Cuve
Leu 1721 Le sept deembre a l'is Captive
par moy pugilat Cuve Baudouine souligne
en quech ditz mariagez des ditz mirez la vache
et le madame amboise souligne
de nictes mirez. Le pugilat des nictes mirez
La mariagez auer de Baudouine entierement
*F*lement Cuve

Leu 1722 La quatorze de la ante Decembre auquel
le Madame Amboise Desmangles et quez
*F*lement Cuve

*F*lement Cuve
Leu 1722 Le douze Janvier acte infirmier par
moy pugilat Cuve souligne le corps des
deuxies ages des ditz mirez des
de laue signee et de madame amboise des
ditz mirez et entierement signee

*F*lement Cuve
Leu 1722 Le douze Janvier acte infirmier par moy pugilat Cuve
souligne le corps des ditz mirez ages des
ditz mirez de laue signee en faveur des Roys de Louis
et Colard assurans demeurant dans cette paroisse
faut le faire by tressois soulignes

Dont annel

Antoine Juvigny

*F*lement Cuve